

# Une interrogation commune

## ANNIVIERS

**Les six communes de la vallée songent à fusionner. Leurs présidents veulent un large débat. Qui débute dans le jds par un petit rappel historique.**

### • Pascal Fauchère

Anniviers deviendra-t-elle la troisième plus grande commune de Suisse? Les 2171 citoyens de la vallée auront l'occasion de répondre à cette question en décembre 2006. D'ici là, les élus, pratiquement tous acquis à la fusion, devront informer et convaincre. Les conseils communaux ont donc décidé d'élargir la discussion à toute la population. Un bulletin d'information baptisé astucieusement «Infusion» a été distribué vendredi passé dans le val d'Anniviers. Quatre éditions ont été prévues. La première traitait des services de proximité et du personnel communal. La seconde s'intéressera au fonctionnement de la nouvelle

commune et aux aspects politiques et identitaires. Puis viendra la question des finances et de la fiscalité avant de terminer sur la problématique du tourisme et de l'aménagement du territoire. Un site Internet spécifique au sujet a été conçu et des forums, dont le premier est agendé au 24 novembre à 20 h au Foyer Lyrette à Ayer, seront organisés.

### *La fusion, une suite logique?*

Pour les élus anniviards, la fusion apparaît comme la suite logique des collaborations mises en place depuis plus de trente ans. Une chose est sûre: les relations entre les différentes communautés montagnardes ont varié au cours des siècles, si l'on en croit les éléments historiques contenus dans le dossier de fusion rédigé par le SEREC, l'Association suisse pour le service aux régions et communes (voir encadré).

Un fait demeure. La fragmentation de la vallée, gérable dans une économie presque exclusivement rurale, est devenue problématique dès le milieu du 20<sup>e</sup> siècle en raison notamment de la régression de l'agriculture traditionnelle, de la baisse des effectifs scolaires ou de la progression de l'industrie touristique. À partir de 1970, de nouvelles collaborations se mettent logiquement en place dans les domaines de l'élimination des ordures, de la sécurité et de l'exploitation des forêts. De nouvelles réalisations voient le jour: le centre scolaire en 1972 et, plus tard, la

station d'épuration des eaux. Au niveau privé, la centrale laitière se met en place dès 1955 déjà et les Remontées mécaniques d'Anniviers discutent aujourd'hui de l'opportunité d'une fusion. Des collaborations supra-régionales sont mises sur pied dans le secteur de la promotion touristique avec Sierre-Anniviers Tourisme et du service social avec le CMS. Sur le plan culturel et sportif, les associations sont maintenant actives à l'échelle de la vallée: FC, HC, Université populaire, fanfare... Désormais, les possibilités de renforcer les collaborations sont quasiment épuisées. «Le citoyen se voit recalé derrière des commissions et organes intercommunaux qui prennent des décisions», explique Simon Crettaz, le président de la Conférence des présidents d'Anniviers. 38 domaines de coopération ont été recensés. «Mais qui est prêt, et jusqu'à quand, à consacrer 38 soirées pour élaborer les budgets intercommunaux des collaborations existant actuellement?», s'interroge Bernard Dafflon, professeur de finances publiques à l'Université de Fribourg qui a planché sur le sujet. Dans ce cadre, la fusion s'impose comme la solution optimale. Sauf que l'argument contraire pourrait faire précisément surface à ce moment-là. Pourquoi fusionner si les collaborations ont été poussées au maximum et fonctionnent plutôt bien, malgré un déficit démocratique? C'est l'une des nombreuses questions ouvertes pour ce véritable projet de société.



L'écusson d'Anniviers, symbole d'une histoire commune.

## Le chambardement de 1798

**P.F.** – Entre 1200 et 1800, soit près d'un demi-millénaire, la vallée se montre relativement unie. Des luttes incessantes opposent les nobles entre eux ou à l'évêque pour la domination du Valais. Qu'ils soient seigneurs de Rarogne ou d'Anniviers. Le peuple, en monnayant son aide aux uns ou aux autres, obtient en contrepartie de plus en plus de libertés pour s'organiser en commune. Grimentz et Luc gagnent dès 1250 déjà le droit partiel de gérer leurs biens. Le plus ancien texte sur l'organisation d'Anniviers date de 1327. Schématiquement, le dizain (district) de Sierre se compose des Tiers de Lens, de la Contrée et d'Anniviers. Les Tiers sont les répondants du Dizain pour la fourniture

de soldats, la députation, l'entretien des barrières et des ponts sur le Rhône. Le Tiers est subdivisé en Quartiers responsables de l'entretien des chemins d'accès à la vallée ou de points de contrôle de police. Il s'agit des Quartiers d'Ayer formé des communes d'Ayer et Mission, de Grimentz avec les communes de Grimentz et Saint-Jean, de Luc formé des communes de Luc et Chandolin et enfin de Vissoie intégrant les communes de Vissoie, Frasn, Pinsec et Combaz. Avec la menace d'invasion française en 1798, la donne va changer. À la demande du Quartier de Vissoie, trop faible en hommes mobilisables, Grimentz va le prendre sous son aile. Mais au terme de l'occupation française

en 1813, un mouvement «d'indépendance» communale et paroissiale qui dure près d'un siècle fait éclater cette réorganisation. Citons:

- ✗ en 1804, le Tiers de Luc qui quitte la paroisse d'Anniviers
- ✗ en 1814-1815, Chandolin et Fang quittent le Tiers de Luc
- ✗ en 1821, la commune de Saint-Jean quitte le Tiers de Grimentz
- ✗ en 1825, Grimentz quitte la paroisse d'Anniviers
- ✗ en 1884, Chandolin quitte la paroisse de Luc
- ✗ en 1904, Vissoie quitte, après des années de procès (1817-1904), le Tiers de Grimentz
- ✗ en 1920, Ayer quitte la paroisse d'Anniviers